

Communiqué de presse

6 mars 2019



Philippe Martin et Christophe Aubel, respectivement président du conseil d'administration et directeur de l'Agence française pour la biodiversité et Odile Gauthier, directrice du Conservatoire du littoral.

Biodiversité et paysages du littoral sous haute protection

L'Agence française pour la biodiversité (AFB) et le Conservatoire du littoral ont signé une convention de partenariat le 5 mars 2019.

Ensemble, les deux établissements publics engagés dans la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, se donnent pour objectif de resserrer et développer leurs liens sur la frange littorale.

Une convention qui favorise complémentarité et synergies

Celle-ci, d'une durée de 4 ans, scelle un partenariat à renforcer pour la protection des territoires littoraux. Elle favorisera le dialogue entre les deux établissements chacun avec ses particularités afin de susciter des coopérations opérationnelles ciblées au bénéfice de l'amélioration de la biodiversité littorale et de la qualité des paysages.

Concernant l'interface terre-mer, les établissements naturellement en relations concrètes sur le terrain dans les zones où les parcs marins présentent une accroche côtière, s'attacheront, chacun dans son domaine de compétence et à son échelle d'intervention, à faire progresser la préservation de ces espaces sensibles sujets à de nombreuses pressions.

En matière de formation, cette convention contribuera notamment à l'animation et à la professionnalisation du réseau des quelque 1000 gardes et agents du littoral travaillant au quotidien sur les sites du Conservatoire, en particulier en matière de police.

De manière générale, la convention, en joignant les efforts de chacun des partenaires, favorisera une contribution aux plans biodiversité et climat du gouvernement, notamment, pour ce dernier, dans le cadre du programme LIFE adapto relatif à l'adaptation souple du trait de côte que le Conservatoire pilote et auquel l'AFB contribue sur les aspects relatifs à la biodiversité.

Contacts presse**AFB****Conservatoire du littoral**

Anne Konitz

a.konitz@conservatoire-du-littoral.fr

Tel 01 44 63 56 68

L'Agence française pour la biodiversité, établissement public administratif, a été créée en 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Ses missions sont multiples : l'AFB est en charge de l'organisation et du développement des connaissances et savoirs, de l'appui à la mise en œuvre des politiques publiques liées à la biodiversité, de la gestion des espaces protégés et de l'appui aux autres gestionnaires. Parallèlement, elle prodigue conseils et expertise aux acteurs socio-professionnels.

Elle apporte des soutiens financiers à des actions partenariales. Elle forme et structure les métiers de la biodiversité et est en charge de la vérification du respect de la réglementation relative à la protection de la biodiversité.

L'AFB est en charge de la mobilisation et de la sensibilisation de la société aux questions de biodiversité.

www.agence-francaise-biodiversite.fr

Le Conservatoire du littoral est un établissement public créé en 1975, afin de mener une politique foncière de sauvegarde des espaces naturels côtiers en métropole et Outre-mer. Ses missions portent sur la préservation des équilibres écologiques, des paysages et le développement de l'accueil du public dans le respect de la sensibilité des sites.

En 2019, le Conservatoire du littoral protège plus de 200 000 ha répartis sur près de 790 sites, soit plus de 2000 km de rivages qui accueillent plus de 40 millions de visites par an. A l'horizon 2050, ce patrimoine devrait atteindre un millier de sites pour plus de 300 000 hectares.

Un maillage étroit de partenariats avec les collectivités territoriales, organismes publics et associations en assure la gestion au quotidien. Les gestionnaires des sites emploient ainsi plus de 900 agents et gardes du littoral.

Avec ses partenaires, le Conservatoire du littoral développe des actions visant à expérimenter de nouvelles formes de projets de territoire en faveur des milieux humides, des paysages ou de l'adaptation des systèmes côtiers face au changement climatique.

www.conservatoire-du-littoral.fr

Contacts presse

AFB

Conservatoire du littoral

Anne Konitz

a.konitz@conservatoire-du-littoral.fr

Tel 01 44 63 56 68